

Le 12 mai 2011

May 12, 2011

Coram : La juge en chef McLachlin et les
juges Abella et Cromwell

Coram: McLachlin C.J. and Abella and
Cromwell JJ.

ENTRE :

BETWEEN:

Michel DuBois

Michel DuBois

Demandeur

Applicant

- et -

- and -

Conseil de la magistrature du Québec et
Comité d'enquête formé par une décision du
Conseil de la magistrature du 17 novembre
2004 ainsi que chacun de ses membres, en
leur qualité de membre de ce comité

Conseil de la magistrature du Québec and
Comité d'enquête formé par une décision du
Conseil de la magistrature du 17 novembre
2004 ainsi que chacun de ses membres, en
leur qualité de membre de ce comité

Intimés

Respondents

- et -

- and -

Conférence des juges du Québec

Conférence des juges du Québec

Intervenante

Intervener

JUGEMENT

JUDGMENT

La demande d'autorisation d'appel de
l'arrêt de la Cour d'appel du Québec
(Montréal), numéros 500-09-018177-071 et
500-09-018178-079, 2010 QCCA 1864,
daté du 8 octobre 2010, est rejetée sans
dépens.

The application for leave to appeal from the
judgment of the Court of Appeal of Quebec
(Montréal), Numbers 500-09-018177-071
and 500-09-018178-079, 2010 QCCA 1864,
dated October 8, 2010, is dismissed without
costs.

J.C.C.
C.J.C.